



**EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE POYANNE
Séance du 29 septembre 2022
D032/2022**

Etaient présents : LABY-FAUTHOUX Fabienne – BOURLON Nadine - ROSSIGNOL Catherine – SOUPOT Séverine - Elisabeth COUDROY - Michèle GUARIDO – Maylis AUMAILLEY– Olivier SCHAFFHAUSER – Philippe DUCOURNEAU - Nadine BOURLON – Nicolas JACOB -

Absents excusés : Alain LABAT - Rémy NAPIAS - Hervé DAL-CORSO - Thierry LOUPIEN

Secrétaire de séance :

Date de la convocation : 22 septembre 2022

Objet : Adhésion au service de l'ALPI « Paie externalisée »

Madame le Maire présente le service « paie externalisée » proposée par l'ALPI prestataire informatique de la commune de Poyanne et propose d'y adhérer

VU la proposition de convention de l'ALPI

VU le devis concernant le coût de ce service

Après délibération et à l'unanimité des présents, le comité syndical :

- DECIDE d'adhérer au service « Paies externalisée » à compter du 1^{er} novembre 2022
- CHARGE Madame le Maire de toutes les formalités administratives afférentes à ce dossier

Fait à Poyanne les jours, mois et ans susdits

Madame le Maire

Fabienne Laby-Fauthoux

